

Le Comité olympique hellénique invite...

Athènes, novembre 1961.

Aux Comités Nationaux Olympiques

INVITATION

Le Comité Olympique Hellénique a le plaisir de porter à votre connaissance que les deuxièmes cours de l'Académie Olympique Internationale auront lieu à Olympie du 9 jusqu'au 21 juillet 1962.

Conformément à l'art. 4 du Règlement provisoire approuvé de l'Académie Olympique Internationale, les sujets spéciaux qui seront traités pendant les cours 1962, seront comme suit:

1. L'origine et l'histoire du Mouvement Olympique.
2. L'œuvre du Baron Pierre de Coubertin.
3. La contribution des Idéaux Olympiques à la conduite du bon citoyen.
4. Les Beaux-Arts et les sports compétitifs dans l'antiquité, ainsi qu'aux temps modernes.
5. L'influence des sciences sur l'évolution des méthodes d'entraînement.

Des hommes de science, experts sur les sujets ci-dessus mentionnés, ont été invités pour faire les conférences relatives.

Le Comité Olympique Hellénique invite par la présente les représentants de votre pays, conformément à l'art. 3, paragraphe 1, du Règlement provisoire de l'Académie Olympique Internationale.

Nous vous envoyons ci-inclus le Règlement provisoire de l'Académie Olympique ainsi qu'un questionnaire, que nous vous

prions de nous retourner, dûment rempli au plus tard le 15 janvier 1962.

Nous vous enverrons à temps le programme détaillé concernant la partie éducative et les conditions de séjour.

Nous espérons que, en envoyant vos représentants, vous contribuerez au succès de l'œuvre de l'Académie Olympique Internationale.

Dans l'attente de votre réponse, ainsi que du retour du questionnaire, veuillez agréer, Messieurs, nos salutations les plus distinguées.

Signé: *Vice-Amiral P. Lappas*

Secrétaire Général du
Comité Olympique Hellénique.